

## **Conseil d'école du jeudi 3 novembre 2016**

### **Personnes présentes :**

**représentants des parents d'élèves :** Mme BONTEMPS et ANDRIC

**représentants des municipalités :** Mme ROBERT (Vagney); Mme PETIT (Basse-sur-le-Rupt)

**enseignantes :** Mmes FRANCOIS, LESELLIER, ROUX, THIERRY ; rased: Mme MOSZIK (psychologue scolaire)

**DDEN:** M. POIROT

**Personnes excusées :** Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

### **1) EQUIPE PEDAGOGIQUE / EFFECTIFS / REPARTITION DES ELEVES**

Mme ROUX : 5PS / 6MS / 10GS (= 21) ATSEM : Mme JEANDEL ; Mme MARION (les mardis et vendredis après-midis). Mme HATTON intervient pour les après-midis de NAP avec Mme Jeandel pour faire la jonction et le mercredi matin.

Mmes LESELLIER (jeudi/vendredi et 1 mercredi sur 2) et THIERRY (lundi, mardi et 1 mercredi sur 2) : 11 CP / 10 CE1 (= 21)

Mmes FRANCOIS et THIERRY (vendredi): 10 CE2 / 4 CM1 / 9 CM2 (= 23)

Effectif total : 65 élèves

Les enseignantes peuvent faire appel au RASED (voir point n°3)

### **2) PRESENTATION DES MEMBRES ET ROLE DU CONSEIL D'ECOLE**

- Représentants de parents d'élèves : élections des représentants de parents d'élèves du 7 octobre. 3 sièges (titulaires) étaient à pourvoir.

Ont été proclamées élues : Mmes BONTEMPS, ANDRIC, GEHIN,

Suppléantes : Mmes MUNDING et ROYER

- Les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale) interviennent dans les écoles publiques et peuvent intervenir dans les écoles privées sous contrat avec l'État.

Rôle et qualités attendues du DDEN:

- participe au vote lors des Conseils d'École (voix consultative)
- intervient dans l'intérêt des élèves, sur des questions matérielles, de sécurité...
- être à l'écoute des différents acteurs (enseignants, parents, municipalité), être ouvert au dialogue
- peut intervenir comme médiateur
- visite l'école

Le rôle du conseil d'école est expliqué. Une note explicative sur la composition et le rôle du Conseil d'école a été jointe aux invitations à la réunion.

### **3) INTERVENTION DU RASED**

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (antenne de Saulxures-sur-Moselotte) intervient sur 18 écoles, allant de Ventron à La Forge. Il est piloté par l'IEN. Il est composé :

- d'une psychologue scolaire (Mme MOSZIK) : elle travaille sur les demandes qui lui sont faites (enseignants, parents, enfants, partenaires extérieurs). Son action ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation écrite des parents et l'information des équipes enseignantes. La

psychologue scolaire participe aux réunions d'équipe éducative dans le cadre d'une orientation ou d'une demande d'aide humaine ; elle mène les investigations psychologiques pouvant relever de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou pouvant relever des enseignements adaptés ; elle mène les investigations psychologiques pour les enfants bénéficiant déjà d'une reconnaissance de handicap ; enfin elle intervient pour les situations d'urgence et les demandes de réduction de cycle. Elle participe également à l'analyse des difficultés des enfants, à l'élaboration et au réajustement des projets d'aide.

- de 2 enseignantes spécialisées (Mme FELSCH et Mme HANNEDOUCHE) : aider les élèves à entrer dans les apprentissages ; aider les élèves rencontrant des difficultés persistantes d'apprentissages et/ou comportementales. L'intervention des enseignantes spécialisées se fait en privilégiant le travail en co-intervention (= dans la classe) ou , si besoin, en groupes restreints d'élèves. Les enseignantes spécialisées interviennent après la rédaction d'un PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative) et d'une fiche de demande d'aide (signée par les parents)

Le RASED remercie la municipalité qui octroie une subvention de fonctionnement chaque année scolaire.

Une plaquette présentant le RASED est affichée à l'école.

Le RASED fonctionne grâce à une subvention allouée par la municipalité que les enseignantes du RASED tiennent à remercier.

#### **4) PRESENTATION DE DIFFERENTS DISPOSITIFS**

- **évaluations nationales de CE2**: évaluations diagnostiques, en français et mathématiques. Les résultats sont communiqués aux parents. Elles ont été menées dans la 2ème quinzaine de septembre.

- **nouveaux programmes / nouveaux cycles d'apprentissages**:

Les nouveaux programmes de l'école maternelle ont été mis en oeuvre dès l'année scolaire 2015/2016. En 2016/2017, les nouveaux programmes entrent en vigueur pour l'école élémentaire. De nouveaux cycles d'apprentissages sont instaurés:

\* cycle 1, cycle d'apprentissages premiers (TPS/PS/MS/GS)

\* cycle 2, cycle d'apprentissages fondamentaux (CP/CE1/CE2)

\* cycle 3, cycle de consolidation (CM1/CM2/6ème)

- **APC**: les activités pédagogiques complémentaires ont lieu, selon les classes, les lundis et jeudis (de 11h25 à 11h55) et le mardi de 16h25 à 17h10. L'accord parental est obligatoire.

- **projet d'école** : Le projet d'école est axé autour de différents objectifs, chacun étant décliné en actions.

Les objectifs sont les suivants : maîtriser les fondamentaux ; personnaliser les parcours scolaires ; favoriser l'accès à la citoyenneté ; favoriser l'éducation artistique et culturelle et l'ouverture internationale ; renforcer l'éducation à la santé et la pratique du sport ; accélérer l'usage du numérique à l'école.

Des actions ont déjà été mises en place depuis 2010 dans le cadre de ce projet. Des actions nouvelles seront conduites (ou reconduites) cette année.

#### **5) REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

Aucune modification n'est apportée au règlement.

#### **6) ACTIVITES REALISEES DEPUIS LA RENTREE**

- dictionnaires offerts par la municipalité pour les CM1, qui ont adressé une lettre de remerciements au Conseil municipal
- cross du collège le 18 octobre pour les CM2 (4 élèves médaillés)
- Cinéma: *Monsieur Bout de bois* (maternelle), *Iqbal* (CP/CE1). Entrées financées par l'Amicale de parents d'élèves et transport financé par Vagney Loisirs

- Raconte-tapis: *La soupe aux cailloux*, par Mme Vaxelaire pour les PS/MS/GS
- lecture d'albums en maternelle par la classe de CE2/CM1/CM2 (projet sur l'année)
- décoration des menus du repas des aînés, sur le thème des 4 éléments

## **7) PROTECTION ET SECURITE DES ELEVES DANS LE CADRE SCOLAIRE**

Exercice d'évacuation incendie les 29 et 30 septembre : un compte-rendu est consigné dans le registre de sécurité de l'école et transmis à l'IEN et à la municipalité.

\* côté élémentaire : inaudible à l'étage (bureau de la directrice, et salles pouvant être utilisées par le RASED).

\* maternelle : bâtiment étendu. Toutes les salles sont susceptibles d'être utilisées (BCD et salle informatique en plus de la classe des PS/MS/GS); si les portes sont fermées entre les salles, le signal risque de ne pas être entendu de tous.

Les écoles sont tenues de rédiger un PPMS (plan particulier de mise en sûreté): il prévoit les mesures à prendre dans différentes situations, en fonction des risques auxquels est exposée l'école: incendie, séisme, tempête, nuage radioactif, transport de matières dangereuses, et depuis septembre 2016, risque attentat-intrusion. Pour ce dernier risque, les écoles doivent prévoir un exercice, adapté à l'âge des élèves (se cacher ou fuir). Cet exercice sera réalisé dans les prochaines semaines. Une note a été diffusée aux familles pour informer de ce dispositif. Cette note a également proposé un lien vers le site du Ministère de l'Education Nationale (guide des parents).

Le PPMS est réactualisé en début de chaque année scolaire.

Des exercices PPMS ont lieu chaque année scolaire.

## **8) TRAVAUX REALISES ET ACQUISITION DE MATERIEL**

Depuis la fermeture d'une classe, les salles ont été réaménagées:

- l'ancienne classe de GS/CP est devenue salles des maîtres, salle informatique et arts visuels.
- une partie des ordinateurs du bâtiment élémentaire a été réinstallée dans la salle informatique

Autres travaux réalisés: mise aux normes accessibilité des bâtiments (rampes d'accès + toilettes extérieures)  
portail côté élémentaire repeint.  
retraçage du parcours de sécurité routière côté élémentaire.

## **9) QUESTIONS DIVERSES:**

\* Le bus arrive avec 5 minutes de retard le matin.

\* Mme LESELLIER remercie Mmes JEANDEL et LECOEUR (ATSME) pour l'aide apportée lors du déménagement des classes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

A Vagney, le 3/11/2016  
La Directrice                      La secrétaire de séance